

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, CHEMIN DE JOINVILLE –
1216 – COINTRIN –SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

Genève, le

Monsieur le Président,

Permettez-moi, à l'entame de mon intervention, d'adresser les plus vifs remerciements de la délégation sénégalaise au gouvernement et au peuple togolais de l'accueil ainsi que de l'hospitalité dont ils n'ont cessé de faire montre à notre égard depuis notre arrivée à Lomé.

Ces remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont œuvré à la bonne tenue de ce séminaire régional africain sur l'Universalisation de la Convention sur les Armes à Sous-munitions (CCM).

Monsieur le Président,

Il revient à la mémoire de la délégation sénégalaise qu'à pareille époque l'année dernière, à Accra, un document intitulé « Plan d'Action d'Accra » sur l'Universalisation de la CCM a été adopté, et dont l'objectif était, entre autres, d'inciter les pays africains à œuvrer pour élargir davantage le cercle des pays qui auront rejoint, d'une manière ou d'une autre, la CCM, dont la nature éminemment humanitaire n'est plus à démontrer.

En cela, vous me permettez, monsieur le Président, au nom de la délégation de mon pays, d'adresser nos plus chaleureuses félicitations aux pays africains notamment, qui ont rejoint la Convention, participant ainsi et de manière effective à un des aspects importants de la CCM, à savoir son universalisation. Ma délégation espère que d'autres pays suivront cette voie, et ce, avant la 4^{ème} Réunion des Etats Parties qu'abritera la Zambie.

Rappelant que le Sénégal n'est ni producteur, ni détenteur, encore moins utilisateur des Armes à sous-munitions, mon pays tente d'œuvrer, de par sa participation effective aux différentes rencontres de la Convention, à l'éradication de ces armes, qui constituent un fléau au même titre que d'autres en Afrique notamment. Ceci parce que le Sénégal a toujours milité dans toutes les actions visant à instaurer la paix dans le monde en général, et dans le continent africain en particulier.

En cela, voudrais-je conclure, avec votre permission Monsieur le Président, par un appel à l'endroit des autres pays à adhérer, à la CCM, et, comme l'Afrique a eu à la faire durant tout le processus ayant abouti à l'existence de la Convention, et qu'elle continue de faire depuis son entrée en vigueur, à œuvrer pour une application pleine et entière des dispositions contenues dans la Convention.

Je vous remercie.